



COMMISSION EUROPÉENNE  
Direction générale de la communication  
Représentation en France



## Lettre d'entente et d'adhésion au Team Europe

L'Union européenne (ci-après dénommée « l'Union »), représentée par la Commission européenne (ci-après dénommée « la Commission »), elle-même représentée en vue de la signature de cette lettre d'entente et d'adhésion par Isabelle Jégouzo, Chef de la Représentation en France de la Commission européenne, d'une part,

et

....., d'autre part,

se sont mis d'accord sur les points suivants :

### PRÉAMBULE

a) Team Europe est une des branches du réseau local de communication des Représentations de la Commission européenne dans les États membres. Les membres du Team Europe agissent en tant que conférenciers, modérateurs et animateurs d'événements, et experts en communication.

b) L'adhésion au Team Europe implique un ensemble de droits et de devoirs qui sont résumés ci-dessous.

Les parties ont signé cette lettre d'entente et d'adhésion qui régit le Team Europe comme suit :

### 1. Tâches

La tâche principale d'un conférencier Team Europe est d'assister la Représentation dans sa communication sur les politiques européennes au niveau local en tant que conférencier indépendant. L'ensemble des activités des membres est large et divers (modérations, débats, interventions, activités sur les réseaux sociaux, etc.). Le réseau Team Europe est complémentaire à l'activité des Centres d'information Europe Direct et coopère avec ce réseau.

Les membres universitaires du Team Europe sont aussi amenés à travailler avec les Centres de documentation européenne pour l'organisation de conférences, de séminaires et de formations.

Le Team Europe a également un rôle d'écoute et de communication vis-à-vis des citoyens et fournit à la Représentation un retour d'information concernant les intérêts des citoyens ou leurs réactions aux politiques de l'UE et sur des thèmes spécifiques.

Bien que les membres du Team Europe travaillent en étroite coopération avec la Représentation, ils sont indépendants et parlent en leur nom propre. Cependant, ils doivent toujours s'efforcer d'interpréter de façon la plus précise possible les positions de la Commission et communiquer de façon neutre, factuellement correcte et non biaisée. Ils interviennent en tant que membre du réseau et doivent le faire savoir à leur auditoire en expliquant brièvement ce qu'est le Team Europe.

Les membres ne doivent pas utiliser leur appartenance au réseau Team Europe pour promouvoir leurs activités professionnelles.

## **2. Niveau d'activité**

Au début de chaque année civile, les membres du Team Europe s'engagent à remplir et à soumettre un rapport de leurs activités au cours de l'année précédente. Le dépôt du rapport se fait directement sur l'intranet du réseau Europe Direct. Ceci constitue une condition au renouvellement annuel du partenariat.

La remise du rapport dans les délais est nécessaire pour permettre à la DG Communication de suivre les activités du Team Europe et à la Représentation d'évaluer le niveau d'activité des membres.

Être membre du réseau Team Europe suppose un niveau suffisant d'activité. La Représentation pourra mettre un terme à la lettre d'entente des membres inactifs.

## **3. Indemnisation**

La Commission européenne n'est pas en mesure de faire un paiement direct aux membres ou d'engager sa responsabilité concernant des remboursements ou des paiements effectués pour un membre du réseau dans le cadre de sa participation à un événement du Team Europe.

Les membres du Team Europe ne peuvent par principe accepter des honoraires ou tout autre type de rétribution en contrepartie de leur intervention et sont vivement encouragés, de ce fait, à ne pas facturer leur participation, en particulier quand les membres du Team Europe sont invités à intervenir lors d'une conférence organisée par des écoles, des universités et des organisations à but non lucratif.

Ils peuvent en revanche introduire une demande de remboursement des frais courants auprès de leur point de référence, à concurrence de 150 € pour toute intervention en milieu rural ou péri-urbain.

Cependant, le paiement d'un tel honoraire ne doit pas être une condition à la participation du membre du Team Europe à un événement.

#### **4. Services de soutien**

En fonction du budget disponible, les membres du Team Europe reçoivent gratuitement des services de soutien par les Représentations de la Commission et les services de la DG Communication : réunions de coordination, séminaires de formation, plateforme internet de communication et outils de communication. Ces ressources doivent être exclusivement utilisées dans le cadre des activités Team Europe.

Les langues principales de travail sont l'anglais et le français. Pour les francophones, il est souhaitable de bien comprendre l'anglais.

#### **5. Durée et renonciation**

L'adhésion au Team Europe telle qu'établie par la présente lettre est valable jusqu'au XX XX 2018. Au terme de cette période, la Représentation décidera de son renouvellement sur la base d'une évaluation des activités des membres et selon ses propres besoins pour ce type particulier d'expertise.

L'une ou l'autre partie peut volontairement renoncer à cette entente à tout moment par écrit. Toute résiliation libérera les parties de tous les droits et devoirs établis dans cette lettre.

#### **6. Décharge de responsabilité**

Les services de la Commission déclinent toute responsabilité dans d'éventuels conflits (de personnes ou d'opinions) pouvant survenir en relation directe ou indirecte avec les prestations des conférenciers. Les membres conférenciers du réseau Team Europe s'engagent à respecter une éthique qui se doit de refléter l'image que la Commission européenne entend diffuser par l'intermédiaire du réseau. En cas d'abus et après audition des parties, la Représentation pourra décider de mettre fin à l'entente.

## 7. Déclaration de confidentialité

Une déclaration de confidentialité expliquant l'usage fait des données personnelles des conférenciers membres du Team Europe est jointe à cette lettre d'entente. La signature de cette lettre vaut acceptation des éléments présents dans la déclaration de confidentialité.

## Signatures

Le membre du Team Europe

.....

Fait à ....., le .....

Pour la Commission  
Isabelle Jégouzo  
Chef de Représentation

.....

Fait à Paris, le.....